

POUR UNE ÉTUDE DES LIVRES DE PIÉTÉ DU MIDI ET DE LEURS AUTEURS

Qu'est-ce qu'un « ouvrage de piété » ?¹ Dans le cas du catholicisme, qui en fut le principal producteur en France mais non le seul – car F. Moreil rappelle ici leur importance pour les réformés² – la définition pose apparemment problème. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter quelques entrées du *Dictionnaire de Spiritualité*. Ainsi, au t. XII, « Piété (livres de) : cette expression est trop vague pour permettre de déterminer les limites d'un genre d'écrits spirituels ». Suit l'énumération d'une longue liste d'articles parus dans les volumes précédents, d'« *Ars moriendi* » à « Piété ». On lit de même dans « Piété (littérature de) : la littérature de piété ou de dévotion est si abondante, si diversifiée selon les pays qu'il est pratiquement impossible d'en fournir un inventaire »³. On trouve une remarque proche sous la plume d'Henri Bremond, qui, après avoir observé qu'à partir de la Renaissance « le nombre des prières imprimées dépasse l'imagination » affirme : « six générations bénédictines ne suffiraient pas à défricher ces terres inconnues ; puis à suivre de formule en formule, de recueil en recueil, d'édition en édition, les variations de la prière française ». Une note ajoute encore : « l'étude comparée que je propose ne devrait pas être limitée aux recueils français »⁴.

1. Les contributions qui sont réunies ici ont été présentées lors de deux journées d'études organisées en novembre 2007 et 2008 sous la direction de Régis Bertrand par le Centre d'Études d'Histoire religieuse méridionale à l'abbaye de Frigolet. Les autres communications prononcées lors de ces journées, qui n'ont pu être reprises, sont signalées en notes.

2. Rappelons aussi que les juifs du Midi en ont eu. Sur le recueil de chants judéo-comtadins publié en 1885, Marguerite TAYARD-GUICHARD, « Aspects de la musique juive du Comtat Venaissin », *Provence historique*, t. XXX, fasc. 121, 1980, p. 287-296.

3. *Dictionnaire de Spiritualité* t. XII, 1986, col. 1743, 1742 (et aussi t. III, col. 727).

4. Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion, jusqu'à nos jours*, t. X, *La prière et les prières de l'Ancien Régime*, Paris, 1932, p. 227.

Ces aveux fort désinvoltes d'impuissance sont révélateurs de l'attitude qu'ont longtemps manifestée les prêtres, ministres du culte et autres docteurs de la loi des monothéismes à l'égard d'un aspect de la production manuscrite puis de l'édition religieuse dont la spécificité est d'être prioritairement destiné aux fidèles – soit dans le cas du catholicisme avant tout aux laïcs auxquels ils sont souvent explicitement destinés, et éventuellement aux religieuses ou aux convers. Et donc de constituer aux yeux des doctes une forme de littérature de vulgarisation. Si l'on prend une définition large qui vaut surtout pour les temps de l'imprimé – comme l'observe ci-après G. Lobrichon –, ces ouvrages sont conçus, d'une part, pour servir à la formation doctrinale, spirituelle et morale, à l'approfondissement de la foi, à l'explication pédagogique des cérémonies et sacrements, bref à l'édification personnelle; et, d'autre part, à la pratique de « pieux exercices », prières, dévotions et méditations « privées », qu'elles soient individuelles, domestiques ou confraternelles. Ils se distinguent donc des ouvrages « professionnels » des religieux de chœur et des prêtres, des pasteurs et des rabbins, qu'il s'agisse des livres de théologie et de droit religieux, des manuels de confesseurs et de prédication, et *a fortiori* des livres de liturgie, rituels et sacramentaires qui servent au culte public.

Ces « livres de piété », conçus pour acquérir la piété – ils incluent dès lors une large partie des livres destinés anciennement à l'enfance et à la jeunesse – ou bien pour entretenir et développer la piété⁵, ont quelques traits communs. Ils sont souvent, qu'ils soient manuscrits ou imprimés, de petit, voire très petit format, afin de permettre aisément leur transport, parfois dans la poche, et leur lecture « en mains » et non à livre posé – sur une table ou un lutrin. Ils sont rédigés aux temps modernes et contemporains, au moins partiellement, en « langue vulgaire », parfois même vernaculaire, les prières pouvant être en langue du culte. Ils peuvent être de présentation soignée (reliure, tranches dorées, signet, illustrations) ou au contraire d'impression très modeste (ceux par exemple qui relèvent du colportage, de la « bibliothèque bleue »). L'illustration peut y tenir une place importante – surtout aux temps contemporains⁶. Ils ont pu être personnalisés par des inscriptions (*ex-libris*, dédicaces des donateurs, *marginalia*), augmentés de feuillets manuscrits, enrichis d'images et portent ainsi la marque d'un degré parfois fort élevé d'appropriation.

5. Pour ne pas allonger ce développement, je renverrai pour les notions de « piété » et « dévotion(s) » aux notices correspondantes que j'ai rédigées dans Jean-Dominique DURAND et Claude PRUDHOMME, *Dictionnaire du catholicisme*, col. Bouquins, Paris, à paraître en 2010.

6. Sur ce point, Isabelle SAINT-MARTIN, *Voir, savoir, croire. Catéchisme et pédagogie par l'image au XIX^e siècle*, Paris, 2003 et les autres travaux du même auteur.

Leur exploration a été très progressive au cours du ^{xx}e siècle et elle reste incomplète⁷. En fait, les manuscrits médiévaux ont tôt attiré l'attention, à cause en particulier de leurs enluminures. Intégrés après la Révolution dans les cabinets de manuscrits des bibliothèques publiques ou les collections des musées et parfois des trésors d'églises, ils ont été catalogués au même titre que les livres sacrés, liturgiques, sacramentels ou cérémoniels et selon les mêmes principes. Le long temps antérieur à la diffusion de l'imprimerie qu'est le Moyen Âge constitue une première époque d'une grande richesse dans l'histoire des livres de piété. G. Lobrichon en montre ici la spécificité, qui est illustrée par les exemples de deux manuscrits de la médiathèque d'Avignon, étudiés par P. Payan et G. Fréchet⁸.

Il n'en a pas été de même de la production imprimée, en particulier postérieure au concile de Trente. Ces livres ont pourtant constitué un véritable marché éditorial⁹, ont bénéficié d'éditeurs assez nettement spécialisés, en particulier à Avignon, Lyon, Toulouse et Limoges, pour citer des villes de la France du Midi. Le tirage de certains a pu être important, et reste sans doute sans commune mesure avec leur conservation jusqu'à nous. Car cette production a été et est encore victime des tris effectués lors de la constitution des bibliothèques publiques françaises et aussi à l'occasion des « desherbages » (élimination d'ouvrages) qu'effectuent leurs conservateurs ainsi que les gardiens des bibliothèques confessionnelles - celles des séminaires ou d'institutions religieuses par exemple. Si l'on excepte des œuvres marquées par d'évidentes qualités littéraires et étudiées en tant que telles par l'histoire de la littérature - la traduction des psaumes par Marot, l'*Introduction à la Vie devote* par François de Sales, le roman éducatif qu'est le *Télémaque* de Fénelon - ces livres n'ont longtemps été mentionnés que pour quelques raisons : lorsqu'ils renfermaient une gravure jugée pittoresque ou signée de quelque artiste de renom ; lorsqu'ils émanaient de presses locales, et tout particulièrement lorsqu'une partie de leur texte était dialectale, ce qui est avant tout le fait des recueils de cantiques¹⁰. Sinon ils n'étaient guère cités que

7. Après le grand livre d'H. BREMOND, les études de Giuseppe DE LUCA, *Introduzione alla storia della pietà*, Rome 1962, marquent une autre étape dans l'« approche historique » (c'est le sous-titre de la traduction française, Paris, 1995).

8. Le haut Moyen Âge a été également illustré lors de nos rencontres par la communication d'Yves Grava, « Un livre de piété d'une princesse franque : le manuel de Dhuoda (vers 840) ».

9. Comme le prouve l'existence des contrefaçons. La communication de Dominique Varry, « Commerce et police du livre prohibé aux foires de Beaucaire » doit paraître dans une revue spécialisée d'histoire du livre.

10. Voir pour l'espace qui nous intéresse ici, l'ouvrage de Jean EYGUN, *Au risque de Babel. Le texte religieux d'expression occitane de 1600 à 1850*, Bordeaux, 2002, en espérant que l'auteur publie quelque jour le répertoire de son corpus d'ouvrages, pour l'heure disponible dans les versions sur papier et microfilmées de sa thèse. Pour la période antérieure, Jean-François COUROU, « La prose religieuse en langue occitane au ^{xvi}e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 94, n° 232, 2008, p. 39-61 et du même auteur, *Moun lengatge bèl. Les choix linguistiques minoritaires en France (1490-1660)*, Genève, 2008.

comme preuve de l'existence d'une dévotion, d'un pèlerinage ou d'une confrérie en un lieu. Il convient cependant d'indiquer deux utilisations ponctuelles par des chercheurs. Les historiens d'art ont retrouvé, dans le sillage d'Émile Mâle, l'origine de nombre de sujets et de scènes iconographiques dans des livres de piété. Les ethnologues ont, de façon beaucoup plus inégale, identifié les textes de certains chants religieux qu'ils avaient recueillis oralement dans des recueils de cantiques anciens¹¹.

Une première approche de l'importance des ouvrages de piété imprimés a été celle de l'étude quantitative de la production éditoriale ancienne. L'enquête dirigée par François Furet au cours de la décennie 1960 allait ainsi faire découvrir que le « best-seller » du XVIII^e siècle français n'était nullement l'œuvre de Voltaire ou d'un autre écrivain célèbre mais *L'ange conducteur de l'âme dévote* du jésuite Coret¹². Les grandes thèses d'Henri-Jean Martin et Claude Savart révélaient quels succès considérables avaient pu connaître certains livres religieux à travers de multiples éditions aux tirages parfois importants¹³. Celle de Jean Quénart sur la France de l'ouest montrait aussi la présence du livre religieux dans les inventaires après décès¹⁴. Un type spécifique d'ouvrage de piété, les *ars moriendi* et les *préparations à la mort*, faisait alors l'objet d'une étude quantitative qui s'accompagnait d'une première approche de celle des contenus¹⁵. Certains de ces ouvrages étaient étudiés à travers les travaux sur la « culture populaire » et la « religion populaire » qui se multipliaient alors : d'autres dans le cadre des recherches d'histoire de l'éducation¹⁶.

11. Voir l'œuvre de Conrad LAFORTE, *Poétiques de la chanson traditionnelle française. Classification de la chanson folklorique française*, Québec, 1995 (2^e éd.) et son *Catalogue de la chanson folklorique française* en plusieurs volumes. C. Laforte a montré en particulier la diffusion orale canadienne de certains des *Cantiques de Marseille* de Laurent Durand. Et sur les mutations des cantiques à succès, Claude ROZIER, *Histoire de dix cantiques*, Paris, 1966.

12. François FURET dir., *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, 1965 et 1970, 2 vol. Sur l'œuvre de Coret, une très intéressante communication d'Yves Krumenacker et Dominique Varry à la Rencontre du Groupe d'Histoire religieuse en 2001 n'a fait l'objet que d'une diffusion confidentielle.

13. Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Paris et Genève, 1969, rééd., 1977 ; Claude SAVART, *Les catholiques en France au XIX^e siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985.

14. Jean QUENART, *Culture et société urbaines dans la France de l'ouest au XVIII^e siècle*, Paris, 1978. L'auteur a ensuite élargi son propos dans les développements de deux livres de synthèse : *Les hommes, l'Église et Dieu dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, 1978 et *Les Français et l'écrit, XIII^e-XIX^e siècle*, Paris, 1998.

15. Roger CHARTIER, « Les Arts de mourir, 1450-1600 », *Annales E. S. C.*, 1976/1, p. 51-75 et Daniel ROCHE, « La Mémoire de la mort : recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », id., p. 76-119, repris dans D. ROCHE, *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, 1988, p. 103-156.

16. Citons Robert FAVRE, *La Fin dernière*, Paris, 1984, (extraits de livres de la « Bibliothèque bleue ») et François LEBRUN, Marc VENARD, Jean QUENART, *Histoire de l'enseignement en France, t. II, 1480-1789*, Paris, 1981 et rééd. 2003 ou Martine SONNET, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, 1987.

Dans nos régions, les thèses de Jacques Billioud et de René Moulinas avaient montré à la fois une certaine modestie des presses provençales et l'importance des impressions d'Avignon, principale ville d'édition du sud-est¹⁷. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard allait ensuite conduire, avec des membres de son séminaire marseillais de l'EHESSE, des travaux pionniers sur les livres de piété, confraternels et de pèlerinage¹⁸. L'étude des cantiques a également été commencée, qu'ils soient en provençal ou en français¹⁹.

Au cours de la dernière décennie, les recherches ont connu deux avancées décisives avec le lancement de l'enquête de la Société d'Histoire religieuse de la France sur les livres de piété imprimés²⁰ et la grande étude que leur a consacrée Philippe Martin à partir d'une enquête menée en Lorraine et Savoie²¹.

Il convient de rappeler qu'en filigrane de nos études se déroule une mutation pluriséculaire majeure. Auteurs et lecteurs passent entre le Moyen Âge et le XIX^e siècle d'une civilisation de chrétienté où la religion est omniprésente à une situation, au XVII^e siècle, où les religions catholique et protestante restent très prégnantes dans la vie et la culture mais où la distinction entre sacré et profane s'accroît. Puis à une situation, pendant la Révolution et en particulier sous la III^e République, où la légitimité et la place des religions dans la vie publique sont contestées, parfois avec virulence dans le cas du catholicisme majoritaire, où la part du profane ne cesse d'augmenter et où se développent des attitudes collectives et des représentations laïcisées – de façon parfois militante –, en liaison avec la généralisation de l'alphabétisation et dans le contexte de la montée du nationalisme français²².

17. Jacques BILLILOUD, *Le Livre en Provence du XVI^e au XVIII^e siècles*, Marseille 1962; René MOULINAS, *L'Imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, Grenoble, 1974.

18. Sa bibliographie est dans Marc VENARD et Dominique JULIA éd., *Sacralités, culture et dévotion, bouquet offert à M.-H. Froeschlé-Chopard*, Marseille, 2005, p. 13-22.

19. J. EYGUN, *op. cit.*; R. BERTRAND, « *Les Cantiques de l'âme dévote* de Laurent Durand (dits *Cantiques de Marseille*), ou le long succès d'un auteur », dans J. QUÉNIART éd., *Le Chant, acteur de l'histoire*, Rennes, 1999, p. 51-64. Gérard CHOLVY, « *Minuit, chrétiens*, histoire d'un cantique », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 94, n° 232, 2008, p. 105-115.

20. Marc VENARD, « Pour une enquête nationale sur les livres de piété », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 87, n° 218, 2001, p. 133-134; Philippe MARTIN, « Le Livre de piété (vers 1640-vers 1850). Approche méthodologique et premières conclusions », *ibidem*, p. 135-149; Dominique WARRY et Marc VENARD, « Projet d'enquête sur le livre de piété (suite) », t. 89, n° 23, 2003, p. 424-436; Marc VENARD, « Livres de piété (suite) », t. 91, n° 226, 2005, p. 107-112.

21. Philippe MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003. Ph. Martin a donné à Frigolet lors de notre journée d'études de novembre 2007 une présentation synthétique de sa recherche sur la Savoie.

22. Guillaume Cuchet a exposé lors de nos rencontres les premières conclusions d'une recherche en cours sur le « tournant » que lui semblent constituer les années 1880 dans l'histoire des ouvrages de piété.

Derrière cette évolution se profilent à la fois une sécularisation assez générale des consciences et des cultures d'Occident, qui est en France particulièrement précoce, et une exigence croissante de qualité de la part des autorités religieuses à l'égard de la foi et de la pratique des populations restées fidèles, fondée elle aussi sur la diffusion de l'alphabétisation, qui permet des succès d'édition tels que ceux des abbés Reyre et Sylvain, étudiés ici par R. Bertrand et D. Javel, ou bien offre un lectorat aux multiples publications de l'abbé Trichaud d'Arles, que révèle M. Baudat. La défense de la religion, la volonté de lutter contre l'attiédissement ou la désaffection religieux peuvent s'y profiler, ne serait-ce qu'à travers les exemples négatifs cités dans les récits et les leçons morales qui s'en dégagent. En contrepoint de cette littérature du retrait du monde et de la mise en garde, les auteurs peuvent aussi viser parfois la reconquête, par exemple par investissement de genres profanes comme le roman ou la rechristianisation d'un type d'ouvrage devenu profane comme l'almanach²³.

Aussi ces ouvrages sont-ils des sources riches et significatives pour l'histoire religieuse comme pour l'histoire culturelle. Ils constituent un aspect encore trop négligé de la librairie ancienne, celui des livres « pratiques », destinés à ce que nous appellerions un « grand public » (alphabétisé toutefois), aux ambitions peut-être réduites mais précises, dont le tirage et la circulation ont pu être importants et dont l'impact ne fut certainement pas négligeable, même s'il reste parfois difficile à mesurer. Il semble qu'ils constituent souvent le « chaînon manquant » dont la prise en compte permettrait de mieux cerner la diffusion des dévotions, l'histoire de la piété individuelle et domestique ou de la moralisation des comportements. Plus généralement, ce type d'ouvrages peut permettre de comprendre la digestion par les cultures collectives ambiantes de nouveaux savoirs culinaires et médicaux ou des idées-forces des Lumières. Leurs auteurs souvent oubliés, parfois mal connus, d'autant qu'ils se cachent souvent sous un demi-anonymat, sont les intermédiaires culturels auprès d'un large lectorat des œuvres majeures, que retient seule la postérité et qui forment les jalons de l'histoire des diverses disciplines savantes. Leurs lectures et relectures ont pu imprégner les consciences et les marquer.

Notons enfin que l'étude semble à peine commencée de la transmission et la conservation – qui seraient parfois, voire peut-être souvent, distinctes de celles des livres profanes. Ces petits livres de piété se démarquent du reste de la production éditoriale – en particulier au XIX^e et dans la première moitié du

23. La revue se prêtait mal à la publication de l'exposé de Dominique et Marie-Luce Fabrié, « Collectionner les ouvrages religieux », fondé sur l'image; mais on consultera leur très intéressant inventaire illustré, « Un siècle de piété populaire (1850-1950) », *Bulletin-annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie du Vieux-Villeneuve[-lès-Avignon]*, 2007, p. 68-114.

xx^e siècle –, par leur contenu religieux ou édifiant et aussi le format, les reliures, les tranches parfois dorées, qui les rapprochent des missels encore par les mentions manuscrites, l'ajout entre leurs pages d'images ou de fleurs séchées qui peuvent les transformer en reliques des membres disparus d'une famille. C'est là sans doute un autre trait de leur spécificité²⁴.

Régis BERTRAND

24. Pour les mêmes raisons n'a pu être reprise ma contribution « Les livres de piété dans l'univers domestique : étude d'un cas ». Rappelons que la méthodologie pour une telle approche est définie par Valérie FESCHET, *Les papiers de famille. Une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*, Aix, 1998.

